

Eurométropole de Strasbourg : après un tassement en 2020, les créations d'entreprises bondissent en 2021

Insee Analyses Grand Est • n° 149 • Octobre 2022

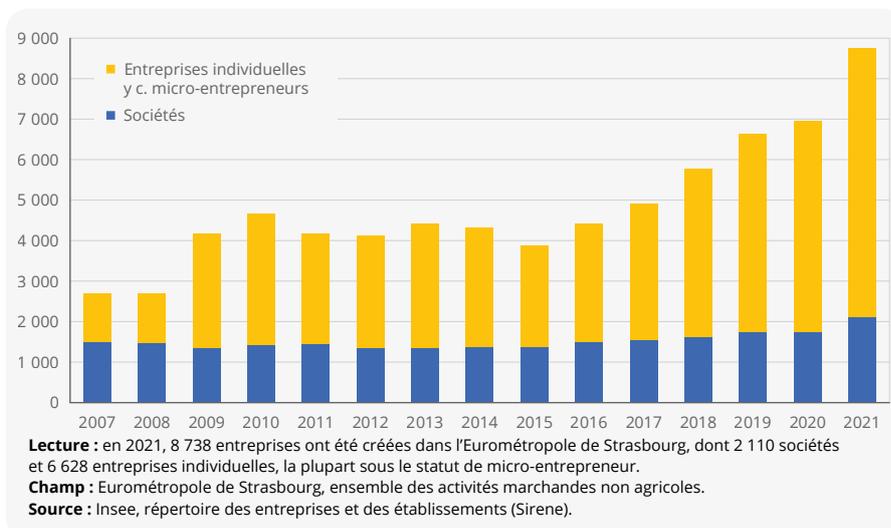


Avec plus de 8 700 nouvelles entités, les créations d'entreprises dans l'Eurométropole de Strasbourg atteignent un nouveau record en 2021. Le recours massif au statut de micro-entrepreneur cumulé à un niveau de créations de sociétés sans précédent accompagne cette dynamique. Comme partout ailleurs, les créateurs choisissent fréquemment les secteurs d'activité du transport, du commerce et des activités spécialisées, scientifiques et techniques. Par rapport à l'ensemble des métropoles, la hausse des créations est plus prononcée dans les secteurs de la santé et de la construction. Les entreprises strasbourgeoises démarrent plus souvent leur activité avec des salariés. En 2021, les entrepreneurs individuels sont un peu plus jeunes qu'au niveau national, mais les femmes y sont globalement moins nombreuses.

En 2021, 8 738 nouvelles entreprises sont créées au sein de l'intercommunalité strasbourgeoise, dont deux tiers de **micro-entrepreneurs**. Les **créations d'entreprises** dans l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) augmentent continûment depuis 2015 avec un niveau record en 2021 ► **figure 1**. Cette progression reflète d'abord l'amélioration de la conjoncture économique. Ainsi, le nombre de **sociétés** créées retrouve en 2016 son niveau d'avant la récession de 2008-2009, puis s'accroît jusqu'en 2019. Il se stabilise en 2020 et repart nettement à la hausse en 2021. Ce fort rebond provient en partie du report des créations non réalisées l'année précédente. Deux nouvelles sociétés sur trois sont des sociétés par actions simplifiées, dont la part est en hausse continue depuis 2015.

Les créations d'entreprises individuelles sous le statut de micro-entrepreneur progressent vivement. L'essor des créations sous ce régime est favorisé par des conditions d'accès plus souples ► **encadré** et par l'incertitude générée par la crise sanitaire : les entrepreneurs privilégient ce statut, plus adapté à une activité réduite. En outre, les créations

► 1. Évolution des créations d'entreprises dans l'Eurométropole de Strasbourg



sont portées par l'expansion d'activités palliant la fermeture récurrente de certains commerces (livraison, vente à distance). La crise sanitaire renforce donc le succès du statut de micro-entrepreneur, tandis que les créations d'**entreprises individuelles classiques** reculent et ne représentent que 8 % de l'ensemble des créations en 2021.

Une accélération des créations d'entreprises plus rapide qu'au niveau national

Sur les dix dernières années, dans l'Eurométropole de Strasbourg, la croissance du nombre de créations annuelles est proche de l'ensemble des

En partenariat avec :



Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg.

métropoles hors Paris, mais plus rapide qu'en moyenne en France ► **figure 2**. Par rapport aux métropoles de même taille, l'EMS affiche une croissance annuelle plus élevée que Montpellier ou Grenoble (respectivement + 7 % et + 6,5 %) et plus basse que Rennes (+ 8,7 %). En nombre de créations, elle se situe juste derrière Nantes (11 700 créations en 2021).

Le taux de création, qui rapporte les créations annuelles en cours d'année au stock d'entreprises existantes au 1^{er} janvier, s'établit à 15,5 % dans l'EMS sur la période 2011-2021. Il est en léger retrait par rapport à l'ensemble des agglomérations comparables (+ 16,7 %).

Les créations d'entreprises sont particulièrement dynamiques dans le pôle de l'aire d'attraction de la ville (AAV) de Strasbourg. Celui-ci compte onze communes qui concentrent 89 % des créations de l'Eurométropole. Le taux de création du pôle est supérieur de 3,9 points à celui de sa couronne : cet écart fait partie des plus élevés des dix AAV de plus de 700 000 habitants avec celui de Lyon et de Nantes (respectivement + 4,0 et + 3,8 points). Sur le plan régional, l'EMS représente 15 % des créations d'entreprises en 2021, loin devant les autres intercommunalités du Grand Est, et pèse donc fortement dans le développement des activités de la région.

Explosion des créations d'entreprises de livraison à domicile sous le statut de micro-entrepreneur

En 2021, avec 1 660 nouvelles entreprises, soit trois fois plus qu'en 2017, les activités de transports et entreposage comptent pour la première fois le plus grand nombre d'entreprises créées, dont 93 %

► 2. Nombre de créations d'entreprises en 2021, évolution et taux de création entre 2011 et 2021

	2021		Évolution annuelle (en %)				Taux de création (en %)
	Créations	Part des micro-entrepreneurs (en %)	2019/2018	2020/2019	2021/2020	Moyenne annuelle 2011-2021	Moyenne 2011-2021
Eurométropole de Strasbourg	8 738	68	15,0	4,8	25,9	7,7	15,5
Ensemble des 21 métropoles françaises (hors Paris)	233 701	67	19,5	3,9	18,6	7,4	16,7
Aire d'attraction de la ville de Strasbourg	12 134	66	16,2	4,1	26,1	6,7	14,3
<i>dont pôle</i>	7 736	69	14,4	5,8	24,7	8,0	16,1
<i>dont couronne</i>	4 398	59	19,5	1,0	28,7	4,9	12,2
Ensemble des AAV de plus de 700 000 habitants (hors Paris)	192 035	66	21,0	3,1	18,4	7,1	16,4
<i>dont pôle</i>	110 685	68	21,0	2,8	16,3	8,0	17,8
<i>dont couronne</i>	81 350	64	20,9	3,5	21,2	6,1	15,0
Grand Est	59 583	66	18,1	8,0	25,2	5,3	13,6
France métropolitaine hors Île-de-France	694 175	66	19,6	4,3	20,6	5,8	14,3
France métropolitaine	969 381	65	18,2	3,9	17,1	6,2	14,9

Notes : le taux de création correspond au rapport entre le nombre de créations au cours d'une année et le stock d'entreprises au 1^{er} janvier. Les aires d'attraction des villes de plus de 700 000 habitants (hors Paris) sont Lyon, Marseille-Aix-en-Provence, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Montpellier, Rennes et Grenoble.

Lecture : de 2011 à 2021, le nombre de créations d'entreprises dans l'Eurométropole de Strasbourg augmente de 7,7 % en moyenne chaque année, contre 7,4 % pour les 21 métropoles françaises (hors Paris). Au cours de cette période, 15,5 entreprises sont créées chaque année en moyenne pour 100 entreprises existantes dans l'intercommunalité strasbourgeoise au 1^{er} janvier, contre 16,7 dans l'ensemble des métropoles (hors Paris).

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

sous le statut de micro-entrepreneur. Comme dans l'ensemble des métropoles françaises, trois nouvelles entreprises de transport sont créées pour quatre entreprises existantes au début de l'année. Neuf créations sur dix sont des entreprises de livraison à domicile. Cette activité est en plein essor depuis 2016, et les périodes de fermeture d'établissements au public, lors des confinements successifs, ont nettement intensifié sa croissance. Ainsi, le secteur des transports contribue pour un tiers à la forte accélération de la hausse des créations d'entreprises entre 2020 et 2021.

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques rassemblent 16 % des créations

de l'Eurométropole de Strasbourg. Parmi elles, les activités de conseils pour les affaires et conseils de gestion ont, comme depuis de nombreuses années, le plus grand nombre de créations, avec 30 % du total de ce secteur en 2021. Ces activités regroupent notamment le conseil et l'assistance opérationnelle aux entreprises et aux services publics dans la gestion des dépenses. Les activités de design ne sont pas en reste : 15 % des créations correspondent à ces activités. Le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles contribue le plus à l'essor des créations des sociétés en 2021. Avec un tiers des nouvelles entreprises dans la vente à distance, les créateurs

► 3. Nombre de créations d'entreprises par secteurs d'activité en 2021 et évolution de 2011 à 2021

Secteur d'activité	Créations d'entreprises dans l'Eurométropole de Strasbourg en 2021				Répartition des créations d'entreprises en 2021 (en %)		Évolution annuelle moyenne 2011-2021 (en %)	
	Sociétés	Entreprises individuelles classiques	Micro-entrepreneurs	Ensemble	Eurométropole de Strasbourg	Ensemble des métropoles hors Paris	Eurométropole de Strasbourg	Ensemble des métropoles hors Paris
Transports et entreposage	92	21	1 547	1 660	19,0	17,1	33,5	35,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	305	143	978	1 426	16,3	17,3	6,2	8,1
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	364	52	562	978	11,2	12,1	1,6	2,1
Construction	252	21	372	645	7,4	8,2	2,9	1,5
Santé humaine et action sociale	72	191	331	594	6,8	5,0	8,4	4,6
Information et communication	114	20	367	501	5,7	5,6	7,1	8,4
Activités de services administratifs et de soutien	129	15	341	485	5,6	5,8	7,8	6,4
Autres activités de services	74	12	399	485	5,6	6,8	5,2	6,7
Enseignement	54	9	421	484	5,5	4,9	8,6	6,6
Activités immobilières	208	33	120	361	4,1	4,1	7,6	8,3
Industrie	78	13	243	334	3,8	3,7	7,0	6,4
Arts, spectacles et activités récréatives	15	163	123	301	3,4	3,0	9,4	8,5
Hébergement et restauration	175	8	78	261	3,0	3,7	4,6	6,3
Activités financières et d'assurance	178	12	33	223	2,6	2,6	9,3	7,1
Ensemble	2 110	713	5 915	8 738	100	100	7,7	7,4

Lecture : en 2021, 1 660 entreprises du secteur transports et entreposage sont créées dans l'Eurométropole de Strasbourg, soit 19 % des créations. De 2011 à 2021, le nombre d'entreprises créées augmente chaque année de 33,5 % en moyenne pour ce secteur.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

optent fréquemment pour cette activité. Le commerce est cependant le moins dynamique de l'ensemble des secteurs entre 2011 et 2021 : la croissance moyenne des créations s'avère en effet plus lente sur la période. Tout comme dans les transports et les activités spécialisées, les créations dans le commerce augmentent toutefois à un rythme moins soutenu en moyenne annuelle que dans l'ensemble des métropoles hors Paris sur les dix dernières années.

La santé, l'industrie, les activités de soutien et la construction sont plus dynamiques qu'ailleurs

Depuis 2011, les créations dans la santé humaine et l'action sociale progressent à un rythme moyen deux fois plus élevé dans l'Eurométropole que dans l'ensemble des métropoles hors Paris. En 2021, les créations baissent en moyenne dans les métropoles. En revanche, elles augmentent fortement dans l'EMS. Ce secteur d'activité rassemble le plus grand nombre de créations d'entreprises individuelles classiques, forme juridique adaptée à l'exercice des professions réglementées spécifiques à ce secteur. La construction s'avère aussi plus dynamique au cours des dix dernières années que dans les autres territoires : les créations augmentent en moyenne de 2,9 % dans l'EMS, contre 1,5 % dans les métropoles. Tout comme pour la santé, le taux de création dans l'intercommunalité strasbourgeoise est néanmoins proche de celui de l'ensemble des métropoles. Comme dans le commerce, les sociétés composent une part importante des créations (37 %). Dans l'industrie, le dynamisme des créations est portée exclusivement par les micro-entrepreneurs : sous ce statut, les créations bondissent depuis 2019 (+ 87 %), tandis que celles correspondant aux autres régimes restent stables. La fabrication d'articles de bijouterie fantaisie, où la quasi-totalité des créateurs sont micro-entrepreneurs, attire une nouvelle entreprise industrielle sur dix. Les micro-entrepreneurs s'orientent également vers les activités administratives et de soutien : sept créations sur dix dans ce secteur d'activité se font sous ce régime. Le nettoyage courant des bâtiments est l'activité principale de deux nouvelles entreprises sur cinq de ce secteur et attire deux fois plus d'entrepreneurs qu'en 2019.

Une embauche à la création plus fréquente qu'à l'échelle nationale

En 2021, dans l'Eurométropole de Strasbourg, près d'une entreprise créée sur dix (hors micro-entrepreneurs) débute son activité avec des salariés ► **figure 4**.

► 4. Créations d'entreprises avec salariés en 2021 et nombre moyen de salariés à la création par secteur d'activité

Secteur	Part des créations avec salarié(s) hors micro-entrepreneurs (en %)		Nombre moyen de salariés à la création (si au moins un salarié)	
	Eurométropole de Strasbourg	Ensemble des métropoles hors Paris	Eurométropole de Strasbourg	Ensemble des métropoles hors Paris
Construction	27,5	11,0	1,4	1,9
Industrie	17,6	8,3	1,8	3,2
Hébergement et restauration	17,5	11,3	2,2	2,7
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	11,8	7,2	2,2	2,4
Autres activités de services	9,1	5,8	1,7	1,8
Soutien aux entreprises	5,9	4,2	2,7	1,9
Transports et entreposage	5,3	4,3	1,2	1,4
Information et communication	4,5	3,5	1,2	1,7
Enseignement, santé, action sociale	3,7	4,9	2,4	2,2
Activités immobilières	1,7	1,5	1,3	1,8
Ensemble	9,2	5,8	1,9	2,2

Note : les activités financières et d'assurance ne sont pas représentées car ces entreprises sont rarement employeuses à la création.

Lecture : 17,5 % des entreprises du secteur hébergement et restauration créées en 2021 (hors micro-entrepreneurs) dans l'Eurométropole de Strasbourg emploient au moins un salarié à la création. Dans ce cas, elles débute leur activité avec en moyenne 2,2 salariés.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Cette proportion est nettement plus élevée que dans l'ensemble des autres métropoles (hors Paris). Toutefois, les entreprises employeuses sont en moyenne plus petites que dans les métropoles françaises, avec 1,9 salarié à la création, contre 2,2.

Ainsi, en 2021, 510 salariés sont embauchés à la création de l'entreprise. Cependant, comme pour les autres territoires, l'emploi à la création ne représente qu'une partie des salariés recrutés au cours de la première année d'existence de l'entreprise. Par exemple, les créateurs des nouvelles entreprises strasbourgeoises en 2017 déclarent 680 embauches à la création ; mais, à la fin de l'année 2018, les entreprises créées en 2017 emploient 2 730 salariés, dont les trois quarts dans les secteurs d'activité du commerce, de l'hébergement-restauration, de la construction et du soutien aux entreprises. Les entreprises de moins de 20 salariés concentrent 80 % de ces emplois.

Parmi les créateurs d'entreprises individuelles, 37 % sont des femmes et 46 % ont moins de 30 ans

Dans l'intercommunalité strasbourgeoise, 37 % des entreprises individuelles sont créées par des femmes en 2021 : cette part retrouve son niveau de 2017, après trois années de baisse ► **figure 5a**. Néanmoins, les femmes créatrices d'entreprises sont proportionnellement plus nombreuses en moyenne dans l'ensemble des métropoles (38 %). Dans les deux tiers des métropoles, le taux de féminisation est plus important que celui de Strasbourg, et il dépasse 40 % dans les intercommunalités de Bordeaux, Nantes et Toulouse.

Neuf hommes sur dix et plus de huit femmes sur dix démarrent leur entreprise

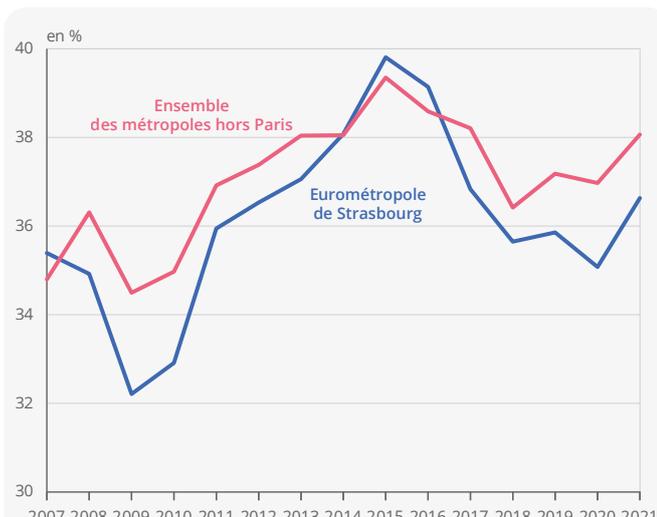
individuelle comme micro-entrepreneur. L'Eurométropole a la particularité de compter plus de créatrices que de créateurs d'entreprises individuelles classiques (54 % contre 46 %) : les femmes sont en effet deux fois plus nombreuses que les hommes dans la santé et les activités récréatives. Dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (conseils et relations publiques et activités de design), mais aussi dans la santé et l'action sociale, et les autres services aux particuliers (soins de beauté), le nombre de femmes parmi les créateurs d'entreprise n'a jamais été aussi élevé au cours des quinze dernières années. À l'inverse, les femmes restent toujours peu présentes dans la construction. Dans l'intercommunalité de Strasbourg, 46 % des créateurs d'entreprises individuelles ont moins de 30 ans ; ils sont en moyenne plus jeunes qu'au niveau national ou que dans l'ensemble des métropoles. Dans le Grand Est, l'EMS est cependant derrière la métropole du Grand Nancy, où 51 % des créateurs ont moins de 30 ans. Avec 900 créations, les transports attirent en premier lieu les jeunes, essentiellement des hommes (92 %). Les nouvelles entreprises dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques sont plus souvent créées par de jeunes femmes (56 % des créations du secteur). Dans l'ensemble, ces dernières créent 17,5 % des entreprises dans l'Eurométropole en 2021, une part jamais égalée. C'est plus que dans l'ensemble des métropoles hors Paris ou qu'en France métropolitaine (16,8 % et 15,6 %). ●

Julien Meunier, Luc Naegle, Insee



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► 5a. Évolution de la part des femmes parmi les créateurs d'entreprises individuelles



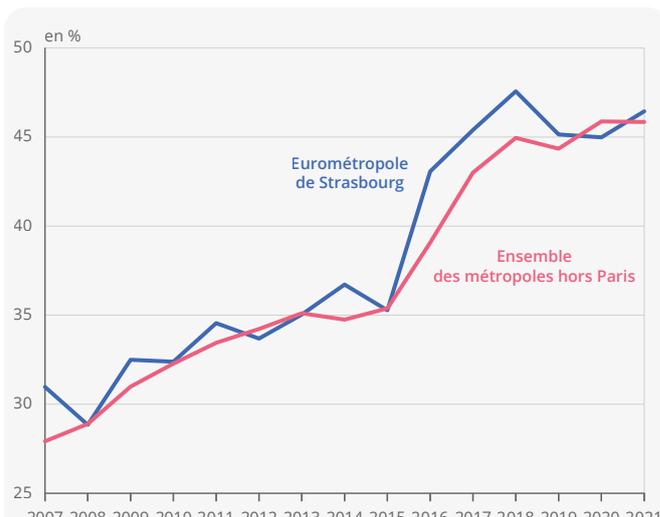
2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021

Lecture : en 2021, 36,6 % des créateurs d'entreprises individuelles sont des femmes dans l'Eurométropole de Strasbourg.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

► 5b. Évolution de la part des moins de 30 ans parmi les créateurs d'entreprises individuelles



2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021

Lecture : en 2021, 46,4 % des créateurs d'entreprises individuelles ont moins de 30 ans dans l'Eurométropole de Strasbourg.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

► Encadré - L'attractivité du statut de micro-entrepreneur

Créé en 2009, le régime de l'auto-entrepreneur (micro-entrepreneur depuis 2015) est accessible, sous certaines conditions, aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle ; il permet notamment d'alléger les formalités liées à la création d'entreprise et au paiement de certains prélèvements. L'attractivité du régime fluctue selon l'évolution des conditions d'accès. Ainsi, le doublement des plafonds de chiffre d'affaires pour les bénéficiaires en 2018 stimule la création d'entreprise : deux créateurs sur trois optent pour le régime de micro-entrepreneur en 2020 et 2021, contre moins de la moitié en 2015.

► Définitions

Aires d'attraction des villes : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Créations d'entreprises : les créations d'entreprises correspondent à la création d'unités légales du répertoire Sirene, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- immatriculation d'une nouvelle unité légale avec création d'une nouvelle combinaison de facteurs de production ;
- le cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de plus d'un an ;
- le cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- la reprise, par une unité légale nouvellement immatriculée, de tout ou partie des activités d'une autre unité légale lorsqu'il n'y a pas de continuité économique entre la situation du cédant et celle du reprenneur.

Entreprises individuelles classiques : entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs.

Sociétés : entité dotée d'une personnalité juridique (SAS, SARL, SA...). Elle est la propriété collective de ses membres.

Micro-entrepreneur : chef d'entreprise personne physique bénéficiant du régime de même nom.

Métropole : établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 400 000 habitants.

► Pour en savoir plus

- Hofstetter E., « Essor des créations de sociétés et de micro-entrepreneurs en 2021 », *Insee Première*, n° 1892, février 2022.
- Deltour A., « La chute au printemps 2020 puis le fort rebond des créations d'entreprises touchent tous les territoires », *Insee Focus*, n° 246, septembre 2021.
- Eichwald A. et Greiner V., « 4 900 créations d'entreprises dans l'Eurométropole de Strasbourg en 2017 : un record », *Insee Analyses Grand Est*, n° 73, juillet 2018.
- Eichwald A. et Meunier J., « Les créations d'entreprises dans les cinq plus grandes intercommunalités du Grand Est. Un niveau sans précédent en 2018 », *Insee Analyses Grand Est*, n° 108, février 2020.
- « Nouvelle hausse des créations d'entreprises en juillet 2022 », *Informations rapides* n° 220, Insee, août 2022.

► Méthodologie

Les statistiques sur les créations d'entreprises proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (REE, issu de Sirene). L'étude porte sur l'ensemble des activités marchandes non agricoles. Pour compléter l'information issue du REE sur les embauches de salariés déclarées lors des créations d'entreprises, l'étude mobilise le Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores).

La répartition des créations d'entreprises individuelles entre micro-entrepreneurs et entreprises individuelles classiques a été corrigée pour les années 2015 à 2020, sans que le nombre total d'entreprises individuelles créées ne soit modifié. Par ailleurs, depuis janvier 2022, la publication mensuelle des créations d'entreprises s'appuie sur un dispositif rénové, dont les chiffres publiés ici ne tiennent pas compte. Pour plus d'informations sur la méthodologie, voir par exemple *Informations rapides* n° 220.

